

Province	Médecins	Pharmaciens	Chirurgiens	Autres commerçants illicites	Chinois
Col.-Ang.....	4	0	0	11	300
Alberta.....	3	0	1	28	59
Saskatchewan...	0	0	0	15	73
Manitoba.....	0	6	0	9	0
Ontario.....	2	0	0	12	52
Québec, Montréal non compris.....	7	0	0	4	10
Montréal.....	3	5	3	82	123
Nouveau Brunswick.....	4	0	0	1	9
Nouv.-Ecosse.....	0	0	0	1	8
Ile du Prince-Edouard.....	0	0	0	0	0
Total des produits et convictions.....	23	11	4	163	634

Ce qui donne un total de 835 condamnations, l'an dernier. Le comité se fera ainsi une idée de la somme considérable de trafic illicite des drogues narcotiques au Canada. Voilà pourquoi le département se propose de surveiller ce commerce du plus près possible et de poursuivre les commerçants illicites durant l'exercice qui vient de commencer.

L'hon. D. D. McKENZIE: Le ministre dit-il que chaque poursuite a été suivie d'une déclaration de culpabilité?

L'hon. M. BELAND: Ce sont toutes des convictions.

L'hon. M. McKENZIE: Le ministre a-t-il son propre magistrat.

L'hon. CH. MARCIL: Les condamnations sont-elles suivies d'amendes ou d'emprisonnement?

L'hon. M. BELAND: Dans ces cas la condamnation consiste en une amende ou l'emprisonnement.

M. HOEY: Y a-t-il des Japonais qui aient été condamnés pour commerce de narcotiques au cours de l'année dernière?

L'hon. M. BELAND: Il n'y a aucun dossier qui indique que des Japonais aient été poursuivis.

L'hon. M. MANION: Je désirerais poser au ministre une question assez pertinente; et peut-être pourrait-on plutôt l'appeler impertinente. La presse, celle de certain type, du moins, a souvent rapporté que l'abus des narcotiques augmentait—et je crois avoir raison de dire qu'il augmente, si nous en jugeons par les nombreuses poursuites mentionnées par le ministre—à cause des mesures de tempérance ou de prohibition que l'on a adoptées dans les diverses provinces du Dominion. Je suppo-

[L'hon. M. Bélard.]

se que les hommes tels que le Dr Amyot, le sous-ministre, et d'autres fonctionnaires habiles de ce ministère, ont leur opinion à ce sujet, et l'ont exprimée au ministre. Je suis certain que le comité aimerait que le ministre le renseigne sur cette question?

L'hon. M. BELAND: Mon honorable ami m'impose une tâche considérable. En effet, je ne saurais fournir aucun renseignement à ce sujet. Je ne pourrais dire si l'usage de l'alcool contribuerait à faire disparaître le désir illicite des narcotiques. Tout de même, je ne crois pas que cela fasse aucune différence.

L'hon. M. STEVENS: Le ministre pourrait s'assurer, par les rapports provinciaux, s'il y a eu un plus faible pourcentage de poursuites pour usage illicite de narcotiques dans la Colombie-Anglaise, et à Montréal ou Québec, que dans d'autres endroits. Ces deux provinces sont plutôt connues comme étant contre la prohibition, et si les poursuites y étaient remarquablement moins nombreuses qu'ailleurs, nous pourrions croire que l'usage de l'alcool a réellement pour effet de faire diminuer l'usage des narcotiques.

L'hon. M. BELAND: Je crains que, s'il en était ainsi, la Colombie-Anglaise serait amplement justifiée de s'être occupée du commerce des boissons, car le nombre de condamnations à cause des narcotiques y est beaucoup plus considérable qu'ailleurs. Mais je ne crois pas qu'il y ait grande relation entre ceux qui sont adonnés à la boisson et ceux qui sont adonnés aux narcotiques. Il est vrai que dans la Colombie-Anglaise l'on permet le commerce des boissons sous certaines réglementations législatives, et il est également vrai que c'est dans cette province qu'il y a eu le plus grand nombre de condamnations pour l'usage illicite de narcotiques. Mais je crois que cet état de choses dans la Colombie-Anglaise s'expliquerait par la situation géographique de cette province. Je crois qu'il y a un plus grand nombre de Chinois à Vancouver et Victoria que dans aucune autre ville du Dominion, et le fait que ces endroits soient ainsi situés à proximité de l'Orient expliquerait la grande expansion de ce commerce.

L'hon. M. MANION: Je ne veux pas que l'on croie que je veuille dire que l'augmentation de l'usage de narcotiques pourrait s'attribuer à une diminution correspondante de l'usage de l'alcool. Je dis tout simplement qu'une partie de la presse a souvent fait cette assertion, et j'ai pensé que peut-être quelque fonctionnaire du